



La 5ème Randonnée de Dilay

Les 12 et 13 mars 2016 à Ardin (79)

Informations et Règlement de la Randonnée

Le règlement est celui de notre fédération d'affiliation, la FFST.

Lieu de la manifestation : Ardin 79160, au lieu-dit Dilay (localisation : 46°29.794N ; 0°33.353W).

La stake-out est ouverte dès le vendredi à partir de 14h, mais pour des raisons de sécurité évidentes, les parcours ne seront pas ouverts en dehors des horaires de randonnées indiquées ci-dessous.

Randonnée du samedi : départ entre 16h et 17h, environ 12-15 km

Randonnée du dimanche : départ entre 9h et 10h, environ 15-20km

Les distances et horaires de départs sont donnés à titre indicatif. Les parcours définitifs seront précisés lors du meeting musheur le samedi midi et seront fonction de la météo.

Le meeting musheur : il débutera à 12h près du barnum et la présence des musheurs y est obligatoire afin d'apporter les précisions nécessaires concernant le parcours, le règlement...

Les engins à moteur, hormis ceux de l'organisation pour la sécurité et le balisage, ne sont pas admis sur le parcours.

Il n'y a pas de ravitaillement sur le parcours.

Le port du casque est obligatoire, les gants fortement conseillés.

La baraque à frite "Aux Couleurs Belges" vous proposera ses spécialités, le vendredi soir et le dimanche midi. Une buvette vous proposera boissons et crêpes le samedi et le dimanche.

Un apéritif sera offert à tous avant le repas du samedi soir. Le repas sera composé de produits régionaux, élaborés par des entreprises locales.